

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DEMANDES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS

GUIDE DE SOLLICITATION AUPRÈS DE LA COLLECTIVITÉ

La Ville de Lons-le-Saunier a la volonté d'accompagner ses partenaires en les aidant dans la réalisation de leurs projets et de leurs actions.

Elle affirme une politique de soutien actif aux organisateurs événementiels par le biais de mise à disposition de locaux, de matériel, de réalisation de prestations et, pour les associations, d'attribution de subventions.

Vous êtes organisateur d'une manifestation sur le territoire de la ville de Lons le Saunier et dans l'espace public :

La ville de Lons le Saunier peut vous apporter une aide sur le plan matériel, logistique et humain. Ce guide a pour objet de vous aider à solliciter les aides de la collectivité au sein d'un document unique.

L'intérêt de réalisation de ce document unique de sollicitation de prestation est multiple :

- vous aider à structurer votre demande en abordant l'ensemble des catégories de prestations possibles,
- anticiper sur vos besoins en tant qu'organisateur, et répondre au mieux à votre demande, de façon concertée,
- vous inciter à donner le plus de précisions possibles afin de permettre d'évaluer la nature et le degré d'importance de vos demandes
- permettre en amont de votre manifestation la décision de la ville de Lons et vous en apporter le retour d'information.

LA DÉMARCHE A INTERVENIR :

Il vous revient d'instruire le formulaire correspondant, disponible sur le site de la ville de Lons le Saunier « lonslesaunier.fr », rubrique « espace association – organiser une manifestation »

Ce formulaire sera à imprimer ou à remplir directement (Adobe Acrobat DC) depuis votre lecteur PDF

Il devra ensuite être retourné à la ville de Lons **2 mois avant votre manifestation**, soit par courrier, par mail, ou déposé en mairie (accueil ou boîte aux lettres)

Au-delà de ce délai, même si votre demande sera prise en compte et traitée au mieux, la réponse apportée pourra être de qualité moindre, voire non réalisable.

Un document retourné moins de 2 semaines avant la manifestation pourra être difficile à prendre en compte.

LE FORMULAIRE A REMPLIR :

PAGE 1 : les renseignements nécessaires sur l'organisateur et la manifestation

PAGE 2 : les différentes rubriques selon vos demandes :

- 1) matériel et logistique
- 2) éclairage et branchements électriques
- 3) prestations au sein de l'espace public (circulation, stationnement...)
- 4) chauffage et branchement d'eau
- 5) demande d'autorisation de débit de boissons temporaire

Selon vos besoins, il vous revient de remplir uniquement les fiches des rubriques concernées.

Prestations de communication : pour toute manifestation, un contact **direct** avec le service communication de la ville de Lons le Saunier est nécessaire (contact sur le formulaire).

Une fois votre document déposé à la ville de Lons le Saunier, le coordinateur / référent de votre dossier en accusera réception.

Vos demandes seront alors communiquées aux divers services concernés pour traitement, afin d'en connaître la faisabilité.

La décision finale sur l'ensemble de votre dossier vous sera communiquée par votre référent dès qu'elle sera arrêtée.

Rappels :

- pour tous les organisateurs de manifestations dans l'espace public, il convient de prendre en compte la gestion des déchets (collecte et traitement)
- le cas échéant, le passage de la commission de sécurité peut être nécessaire. Ce point sera à évoquer très en amont avec le coordinateur de votre dossier.